

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	28 (1940)
<b>Heft:</b>	571
<b>Artikel:</b>	La mobilisation des femmes françaises
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-263775">https://doi.org/10.5169/seals-263775</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le marché du travail féminin

### Coup d'œil sur la situation actuelle en Suisse

Il n'est plus nécessaire maintenant, ainsi que nous devions le faire au cours de ces dernières années, de justifier la nécessité du travail féminin, car partout l'on reconnaît que ces milliers de femmes qui, jour après jour, remplissent fidèlement leur tâche aux champs, dans les usines, les ateliers, les bureaux, les écoles, les hôpitaux, les centrales téléphoniques... combinent partout des vides, en se mettant docilement à la brèche, prêtes à apprendre pour l'exercer un travail nouveau pour elles. Les vieux clichés tels que *La place de la femme est au foyer, ou Sus au double salaire!*... sont maintenant impopulaires, démodés et devenus sans objet. Car la dure réalité de ce neuf mois d'économie de guerre a clairement démontré à quel point notre économie nationale a besoin du travail des femmes.

C'est avec calme et en plein contrôle d'elles-mêmes que la plupart de ces femmes exercent leur activité en ces journées de poignante angoisse, même si leur travail paraît dangereux ou doit s'accomplir dans une localité qui peut être menacée. Nous avons vu tout récemment à Bâle une fabrique de produits chimiques située immédiatement près de la frontière, dans laquelle les ouvrières alignées sur des longues rangées remplissaient des ampoules et empaquettaient des tablettes avec autant de rapidité et de précision qu'en temps de paix; et nous n'avons non plus décelé aucune trace d'émotion parmi des « munitionnettes » à l'œuvre. Une impression de tranquillité et de sang-froid émane de toutes celles qui, journalièrement, dans la rue, dans les tramways ou les trains de banlieue, se rendent à leur travail, et grâce auxquelles, et malgré l'absence de tant d'hommes, la boulangerie peut être ouverte tous les matins et le lait réparti dans toutes les maisons.

L'influence que la mobilisation chez nous et à l'étranger ont exercée sur notre économie suisse s'est manifestée de façon très différente suivant les différentes catégories de travail féminin. L'on aurait pu s'attendre en septembre dernier à ce qu'un grand nombre de femmes, presque toutes même, aient subitement trouvé du travail, pour remplacer les hommes sous les drapeaux; or, bien au contraire, le chiffre de celles qui furent congédiées dépasse celui des nouvelles travailleuses. Ceci pour une part du fait de la panique qui sévit dans certains milieux, du fait aussi, d'autre part, du départ de chefs ou d'employés indispensables à la marche de certaines entreprises, qui durent alors fermer leurs portes. Dans le courant de l'hiver, et tout particulièrement depuis le mois de janvier, nous avons assisté à certaines fluctuations assez curieuses du marché du travail féminin: l'augmentation de l'emploi féminin a presque toujours deux raisons essentielles, soit une amélioration des affaires causée par le développement de l'économie de guerre, soit les vides causés par la mobilisation; alors que, d'autre part, les événements militaires à l'étranger ont au contraire limité singulièrement l'activité de certaines entreprises et les ont même contraintes à fermer leurs portes. Enfin, plusieurs industries où les femmes étaient en majorité, comme par

exemple l'industrie textile, la confection, et l'activité ménagère, ont forcément subi peu de changements.

Telle peut être esquissée dans ses grandes lignes l'influence de la mobilisation sur le travail féminin. Précisons-la pour quelques activités importantes.

L'agriculture est bien une des branches de notre économie qui a été le plus frappé par la guerre. Il y avait déjà des années qu'elle manquait de main-d'œuvre, tant masculine que féminine, sans que les efforts répétés contre le chômage aient pu remédier à cette lacune. Et on peut bien penser que maintenant, vu l'absorption par l'industrie de la main-d'œuvre disponible féminine, il sera encore plus difficile de fournir au travail des champs les bras dont il a un si grand besoin. C'est pourquoi l'appel à l'aide volontaire à l'agriculture devient urgent, et nous ne pensons pas seulement ici au concours de la jeunesse scolaire, mais aussi à celui des adultes, et cela non pas pour quelques journées égrenées, mais pour toute la durée de l'été et sans doute de l'automne. Partout, actuellement, l'on travaille avec zèle à organiser cette aide volontaire: suffira-t-elle à parer au manque d'environ 100.000 travailleurs agricoles? ou devra-t-on en venir au travail obligatoire? c'est ce que nous apprendront ces prochaines semaines.

Il y a aussi pénurie de main-d'œuvre dans un domaine qui touche de près à l'agriculture, celui du jardinage. Toutes les forces féminines ne sont plus que bienvenues, et nos jardiniers devraient pouvoir se dédoubler!

A l'opposé de l'agriculture, l'industrie, avant la guerre, manquait rarement de main-d'œuvre féminine. Actuellement, quelques grandes entreprises éprouvent une certaine difficulté à recruter suffisamment d'ouvrières qualifiées pour faire face à l'augmentation de leur production, et en première ligne, naturellement, celles qui, directement ou indirectement, sont en relations avec l'économie de guerre: fabricques de machines, fabriques de munitions, industrie électrique... On cite le cas d'une fabrique de munitions dont le chiffre des ouvrières est monté, depuis l'automne, de 160 à 780. Dans toutes ces fabriques, la main-d'œuvre féminine est employée, non seulement pour du travail à la main, mais aussi pour le service des machines (tournage, pointonnage, fraisage, polissage, etc.), alors que, et comme auparavant, c'est essentiellement aux femmes que l'on confie l'emballage des moteurs, le mesurage, le contrôle, et autres opérations auxiliaires.

Toutes les entreprises de confection pour hommes et les fabriques d'uniformes travaillent à plein rendement. Et là, non seulement il y a augmentation du travail qu'y accomplissent déjà précédemment les femmes, mais elles-ci doivent partiellement y remplacer les hommes. Il en est de même dans des industries de la laine, alors que l'horlogerie et les arts graphiques, au contraire, n'ont besoin que d'une main-d'œuvre fortement réduite.

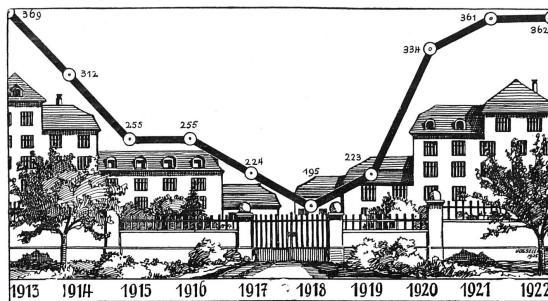
Si le nombre des femmes employées dans l'industrie a donc beaucoup augmenté, on remarque cependant qu'elles sont surtout occupées à des métiers qui ne dépassent pas leurs forces; partout, en effet, où cela a été possible, les industriels ont cherché à confier les travaux exigeant des efforts physiques, ou bien à des chômeurs masculins, ou bien à d'anciens travailleurs retraités. Ceci non seule-

ment dans l'intérêt de la santé des femmes, mais avec la pensée de faciliter le retour à un état de choses normaux.

Les métiers féminins ont été durement frappés par le chômage en automne 1939, aussi couturières et modistes ont-elles été agréablement surprises lorsque, après une courte interruption, les affaires ont repris. Mais la remobilisation générale du mois dernier leur a de nouveau porté un coup, de même que, pour la Suisse allemande, l'évacuation volontaire de nombreuses familles, ce qui, en arrêtant les commandes en voie d'exécution, a fatallement amené le chômage, le renvoi des ouvrières et la prolongation de la saison.

Que se passe-t-il dans les professions du commerce et de l'administration? Après un recul marqué au début, les employées de bureau et les commis sont maintenant très recherchées, de nombreux postes de mobilisés pouvant fort bien être occupés par des femmes, postes pour lesquels il est fréquemment arrivé que des femmes mariées aient sans autre remplacement leur mari. (Où sont les anathèmes d'autan contre le travail de la femme mariée ?? Réd.) De plus, l'administration a dû, en raison de la mobilisation, créer de nouvelles postes: sténotypistes sachant les langues, employées qualifiées dans diverses branches, comptables capables d'établir un bilan, sont sûres de trouver de l'emploi. Que, toutefois, l'on ne se laisse pas illusionner par cet état soudain: car il est permis de prophétiser que, très rapidement, les éléments les moins qualifiés seront remerciés, et qu'une sélection s'opérera sur la base d'une spécialisation poussée.

La situation des vendees et demoiselles de magasin est moins favorable. A l'exception des magasins d'alimentation, qui ont connu des rums suivant les événements politiques, la marche des affaires est lente, et l'on n'engage nulle part de nouveau personnel.



Voici la courbe du chiffre des alcologiques internés dans des établissements d'aliénés avant, pendant, et après la précédente guerre, en résultat des restrictions sévères imposées. Cette courbe sera-t-elle la même maintenant?

ment dans l'intérêt de la santé des femmes, mais avec la pensée de faciliter le retour à un état de choses normaux.

Les métiers féminins ont été durement frappés par le chômage en automne 1939, aussi couturières et modistes ont-elles été agréablement surprises lorsque, après une courte interruption, les affaires ont repris. Mais la remobilisation générale du mois dernier leur a de nouveau porté un coup, de même que, pour la Suisse allemande, l'évacuation volontaire de nombreuses familles, ce qui, en arrêtant les commandes en voie d'exécution, a fatallement amené le chômage, le renvoi des ouvrières et la prolongation de la saison.

Que se passe-t-il dans les professions du commerce et de l'administration? Après un recul marqué au début, les employées de bureau et les commis sont maintenant très recherchées, de nombreux postes de mobilisés pouvant fort bien être occupés par des femmes, postes pour lesquels il est fréquemment arrivé que des femmes mariées aient sans autre remplacement leur mari. (Où sont les anathèmes d'autan contre le travail de la femme mariée ?? Réd.) De plus, l'administration a dû, en raison de la mobilisation, créer de nouvelles postes: sténotypistes sachant les langues, employées qualifiées dans diverses branches, comptables capables d'établir un bilan, sont sûres de trouver de l'emploi. Que, toutefois, l'on ne se laisse pas illusionner par cet état soudain: car il est permis de prophétiser que, très rapidement, les éléments les moins qualifiés seront remerciés, et qu'une sélection s'opérera sur la base d'une spécialisation poussée.

La situation des vendees et demoiselles de magasin est moins favorable. A l'exception des magasins d'alimentation, qui ont connu des rums suivant les événements politiques, la marche des affaires est lente, et l'on n'engage nulle part de nouveau personnel.

(A suivre.)

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines.)



## La mobilisation des femmes françaises

Le numéro de juin de *La Française*, encore courageusement publié moins de huit jours avant l'investissement de la capitale, et portant la manchette: *La Patrie est en danger...*, nous a apporté d'intéressantes précisions sur l'ordonnance d'application en date du 21 mai 1940 du décret gouvernemental rendu en janvier 1939, sur l'engagement volontaire des femmes dans certaines formations auxiliaires militaires. A vrai dire, cette ordonnance vient tard, et notre amie Cécile Brunschwig le déplorait, car, alors qu'actuellement la Grande-Bretagne possède, elle, une armée d'un demi-million de femmes auxiliaires, capables, disciplinées, entraînées et encadrées, l'organisation des mêmes services en France devra forcément se faire dans une hâte peu propice à l'utilisation rationnelle des bonnes volontés affluant en masse. D'autre part, la rapidité, l'im-

entre les êtres nouveaux que nous sommes devons...

De la forme littéraire de ce livre ami, nous ne dirons rien, si ce n'est que l'auteur y reste fidèle à « sa manière » que nous aimons. Nos lectrices connaissent suffisamment Mme Marianne Gagnebin, présidente du Lycéum-Club de Neuchâtel et collaboratrice du *Mouvement*, pour l'apprécier à sa valeur qui est grande. Nous avons encore présenté à la mémoire, notamment, une très intéressante étude consacrée à Maria Waser. Et quel frappant exemple de vie féminine moderne offre l'activité à double face de Mme Marianne Gagnebin, le rôle de la mère et de la maîtresse de maison ne la cédant en rien à celui de la professionnelle des lettres.

R. G.

Entre les êtres nouveaux que nous sommes devons...

tuiture, la capacité d'adaptation des femmes françaises, jointes à l'élan et à la résolution qui, en ces heures désespérées, ont inspiré toute la nation, peuvent, nous le savons, faire des merveilles.

Aux termes de cette ordonnance, sont acceptés des engagements de femmes françaises, âgées de vingt et un à cinquante-cinq ans, dans les services auxiliaires des états-majors, des services d'artillerie, du génie, du train, du service de l'infanterie, et du service de santé. Les engagées portent le titre d'auxiliaire féminin de formations militaires, et s'engagent pour un an au minimum, et pour la durée des hostilités au maximum, cet engagement pouvant être résilié en tout temps par le général commandant la région pour motifs d'inaptitude physique ou professionnelle, ou d'inconduite, ou d'indiscipline. Les engagées sont placées sous l'autorité directe du chef de corps et réparties en sections, dont les chefs sont nommés parmi elles, après examen de leurs capacités techniques. Elles touchent une solde fixée selon la base de la rémunération reconnue au personnel féminin des établissements militaires, pourvoient en principe elles-mêmes à leurs frais de logement et de nourriture, et sont mises au bénéfice des dispositions qui remplacent pour l'armée la législation ouvrière et sociale. Leurs congés seront accordés aux mêmes conditions que ceux des militaires aux armées; et enfin l'ordonnance va jusqu'à réglementer leur uniforme: bonnet de police, veste du modèle officier, et jupe, le tout de couleur kaki, avec des galons, suivant le grade.

Voici encore, d'après le *Journal Officiel*, les emplois auxquels sont appelées les auxiliaires féminines volontaires: pour le service du train des équipages, conductrices pour les sections sanitaires; pour la cavalerie, conductrices de voitures automobiles et cuisières; pour l'artillerie, conductrices de voitures automobiles, caissières, vendees, serventes, serveuses de foyers militaires, secrétaires, dactylographes, téléphonistes, plantons; pour le génie: infirmières, cuisinières, employées de foyers militaires, employées de liaison, cyclistes et motocyclistes, radio-électriciennes, ingénieurs d'études, dessinatrices, magasinières, conductrices d'engins de manutention, mécaniciennes, conductrices de voitures automobiles. Pour l'aviation: convoi d'aviation dans les écoles de pilotage et les centres d'instruction. Les engagées de cette dernière catégorie ont le grade de sous-lieutenant, et doivent non seulement posséder un brevet de pilote, mais encore justifier de 300 heures de vol au minimum.

A part ces aviatrices qui ne jouent malheureusement aucun rôle chez nous, il est intéressant de comparer l'organisation de ces services auxiliaires féminins avec notre propre S. C. F. suisse. Le nôtre, et nous sommes heureuses de le constater, fait bien davantage appel à la collaboration des groupements féminins pour le recrutement, l'examen, l'incorporation, etc., des volontaires, ce qui, en France, passe par la voie administrative et militaire, forcément plus longue et moins complète.

Mais... les événements ont été tels, depuis quatre semaines que l'ordonnance a été rendue, que l'on peut, sans risque de se tromper, supposer qu'un grand nombre de femmes sont maintenant non seulement actives, mais débordées de tâches multiples dans l'armée nationale à laquelle elles auront donné leurs forces, leur intelligence, et, dans beaucoup de cas aussi, hélas! leur vie...



(Service Complémentaire Féminin)

«... De même que l'homme, mobilisé ou dans les services complémentaires, toute femme est maintenant au service de son pays. C'est pour l'aider dans cette tâche que nous publions aujourd'hui cette petite brochure, espérant que les conseils qu'elle contient n'auront jamais à

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement*, Nos 402 et 403.



## Publications reçues

MARIANNE GAGNEBIN-MAURER: *Ah! vous dirais-je maman...* 1 vol. Librairie Payot, Lausanne.